

Services périscolaires



Le portail famille

Toutes les inscriptions et réservations aux **services péri- et extra-scolaires** se font via le **Portail Famille** (accueil du matin, pause méridienne-restauration, accueil du soir, étude surveillée, service post-étude, Centre de loisirs ALSH).

[Portail famille](#)

Organisation de la semaine dans les écoles

Semaine sur 4 jours dans les écoles : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Mercredi : voir la [rubrique Accueil de Loisirs](#)

Maternelle et élémentaire Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi **Autorité responsable**

Accueil du matin 7h30 – 8h20

Mairie

Cours du matin 8h30 – 11h30

Éducation Nationale

Pause méridienne 11h30 – 13h30

Mairie

Cours de l'après-midi 13h30 – 16h30

Éducation Nationale

Accueil du soir 16h30 – 19h00*

Mairie

Étude surveillée (École élémentaire)	16h30 – 18h00	Mairie
Accueil post-étude (École élémentaire)	18h00 – 19h00	Mairie

*Arrivée des familles à 18h45 maximum

Tarification : mise en place du taux d'effort

Ce mode de calcul favorise une meilleure équité sociale.

Avec une formule de calcul identique pour tous, les familles paient **un tarif proportionnel à leur revenu, encadré entre un tarif plancher et un tarif plafond.**

Les tarifs sont exprimés à partir d'une formule incluant un % du quotient familial (QF) de la famille.

Les familles doivent transmettre au service périscolaire de la Mairie la feuille d'imposition ou l'attestation CAF avant le 30 septembre de l'année en cours pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ces documents, le tarif plafond sera appliqué. Voir les tarifs ci-contre.

Accueil du matin et du soir

Cet accueil est ouvert pour tous les âges mélangés.

Les familles y amènent leurs enfants quand ils le souhaitent.

Il est encadré par deux ATSEM, en salle d'animation maternelle. Des jeux calmes et une activité y sont proposés.

À 8h20, les enfants d'élémentaire sont dirigés vers la cour de l'école élémentaire, puis les enfants de maternelle sont accompagnés dans leur classe respective.

Restauration scolaire

Vos enfants sont accueillis dans le restaurant du groupe scolaire des Loges-en-Josas.

SODEXO livre quotidiennement les repas en liaison froide.

Tous les menus de la semaine sont affichés et disponibles sur le Portail Famille et sur l'application LogesInfos.

Organisation de la pause méridienne

- **Adoption de règles de vie** établies par les enfants, les animateurs et la directrice de l'ALSH. Les règles de vie insistent d'avantage sur **l'hygiène** (lavage des mains contrôlé par les animateurs) ainsi que sur la **sécurité et le confort** (mise en place de pôles d'animation)
- **Ouverture d'une salle d'activités calmes** pour le dessin, jeux de sociétés, créations de bijoux, lecture...
- **Mise à disposition de matériel sportif** : badminton, mini-tennis, ping-pong, football, basket....




Étude surveillée

L'étude surveillée est un service de la commune pour les **élèves de l'école élémentaire**.

Il est encadré soit par des professeurs des écoles, soit par des agents recrutés pour ce service spécifique. Les enfants font leurs devoirs, l'encadrant veillant au bon déroulement de la séance.

Contact

[Mairie - Direction Accueil de loisirs et périscolaire](#)

-  Marwa SLITI
-  [01 61 12 39 21](tel:0161123921)
-  [06 08 26 91 16](tel:0608269116)
-  msliti@mairieleslogesenjosas.fr

Ressources utiles

[Règlement des temps périscolaires et extrascolaires-Août 2025 4,58 Mo, pdf CM-2025-018 Fixation des tarifs des accueils périscolaire - année scolaire 2025-2026 1,73 Mo, pdf Portail famille portail.berger-levrault.fr](#)

Sur le même sujet



Portail famille



Centre de Loisirs - ALSH

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)